



PARC NATUREL MARIN DES ESTUAIRES PICARDS ET DE LA MER D'OPALE

Conseil de gestion du 30 octobre 2014

Délibération PNMEPMO_2014_19

Election du 4^{ème} vice-président du conseil de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-3 à L. 334-5, R. 334-15, R. 334-33 et R. 334-36,

Vu le décret n°2012-1389 du 11 décembre 2012 portant création du parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale,

Vu l'arrêté interpréfectoral 82/2014 portant nomination au conseil de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale,

Vu la délibération PNMEPMO_2013_05 modifiant le règlement intérieur du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale,

Vu la fin de mandat de M. Alain CORNU en mars 2014, vice-président au titre de la catégorie 4 (parcs naturels régionaux, aires marines protégées contiguës, associations de protection de l'environnement et personnalités qualifiées),

Considérant que le quorum est atteint et que le conseil de gestion peut valablement délibérer,

Vu les procès-verbaux de dépouillement en date du 30 octobre 2014 relatifs à l'élection du 4^{ème} vice-président du conseil de gestion,

Le conseil de gestion adopte les décisions suivantes :

Article 1 :

Après déroulement du scrutin et dépouillement par les assesseurs :

- Thierry RUELLET est déclaré élu 4^{ème} vice-président du conseil de gestion du Parc naturel marin des estuaires picards et de la mer d'Opale, représentant des parcs naturels régionaux, aires marines protégées contiguës, associations de protection de l'environnement et personnalités qualifiées, au titre de la catégorie 4.

Article 2 :

Le directeur de l'Agence des aires marines protégées est chargé de l'application de la présente délibération qui fera l'objet des mesures de publicité prévues par l'article R. 334-15 du code de l'environnement et notamment de la publication au recueil des actes administratifs de l'Agence.

Le 30 octobre 2014,

Le président du conseil de gestion,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Dominique Godefroy', is written over a faint circular stamp.

Dominique GODEFROY